

Notice descriptive	
Titre	Instruction du 12 septembre 2014 de la directrice générale de l'Agence nationale de l'habitat relative au financement de la résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux (RHI) et du traitement de l'habitat insalubre rémissible ou dangereux, et des opérations de restauration immobilière (THIRORI)
Numéro NOR	ETLL1431020J
Ministère	Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie - Ministère du Logement, de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité
Thématique de document	Logement et construction
Type de document	Instruction
Date de signature	12-09-2014
Date de publication	10-01-2015
Document	met_20140024_0000_0012.pdf